



*Dans les succursales participantes seulemen

Un message des pharmaciens-propriétaires offiliés à **uniprix**

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.





Renouveler vos ordonnances, C'EST SIMPLE COMME 1, 2 OU 3!



- Créez votre dossier santé au www.uniprix.com.
- Ajoutez le service de renouvellement.
- Sélectionnez les ordonnances que vous souhaitez renouveler.





- Téléchargez l'application Uniprix sur votre cellulaire ou votre tablette.
- Créez votre dossier santé.
- Sélectionnez les ordonnances que vous souhaitez renouveler ou envoyez la photo de votre nouvelle ordonnance.





- Synchronisez et automatisez le renouvellement de vos ordonnances grâce à Mon plan renouvellement.
- Informez-vous pour savoir si ce service est offert à votre pharmacie.



Peu importe votre choix, vous n'aurez qu'à récupérer vos médicaments au comptoir.

Des questions? Renseignez-vous auprès de l'équipe du laboratoire!

*Dans les succursales participantes seulemen

Un message des pharmaciens-propriétaires

affiliés à **=uniprix**

Les pharmaciens sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

